

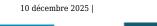
Travaux : la ville de Bollène rénove ses stades



La ville de Bollène entreprend depuis quelques semaines des travaux d'entretien et de remise à niveau des stades Mounier, Bacconnier et Abdou Séné.

Sur le stade Mounier, les agents des services techniques de la ville ont procédé, dès le 23 mai, au décapage et à la réfection de la pelouse. Depuis le 1^{er} juin, ils installent le système d'arrosage automatique qui permettra, sous réserve des restrictions qui pourraient être imposées, de maintenir le terrain dans son état optimal pour les joueurs qui y pratiquent leur sport. Afin de favoriser un meilleur ancrage de la pelouse, la ville prévoit de rouvrir le stade à la pratique sportive à la fin du mois de septembre.

Sur le stade Abdou Séné, les opérations prévues consistent à aérer le terrain avant de procéder à un semis de regarnissage. Cela permettra de reconstituer la pelouse, qui souffre à la fois d'une utilisation intensive et d'une chaleur relativement forte. Enfin, les travaux sur le stade Anquetil concernent à la fois la pelouse et la piste d'athlétisme. La piste sera complètement nettoyée tandis que le terrain sera carotté (pour permettre son aération) et sablé avant que les services techniques ne procèdent à un semis de regarnissage.





L'ensemble de ces travaux sera terminé d'ici la fin de la saison afin de permettre aux joueurs de reprendre la nouvelle saison dans les meilleures conditions.

J.R.

Travaux du Lez : 7,1M€ pour protéger les **Bollénois**



Attendus depuis 30 ans et les inondations dévastatrices de 1993, ces travaux, une fois achevés, permettront de protéger la population Bollénoise contre une crue d'occurrence tous les 90 ans.



Le Lez va être aménagé depuis Suze-la-Rousse jusqu'en aval de Bollène, ce qui permettra de réduire le débit de la rivière et d'affaiblir une éventuelle crue. D'autre part, les digues présentes sur le territoire de la commune de Bollène vont être renforcées. Aujourd'hui, le débit maximal supporté par ces digues sans risque de crue est de 480m3/s. Lors de crues exceptionnelles, ce débit peut atteindre 605m3/s. Avec ces travaux, le Lez pourra traverser Bollène avec un débit de 530m3/s sans risquer d'inonder la ville. A l'issue du chantier, les Bollénois seront protégés contre une crue dite « Q90 », c'est-à-dire quasiment centennale. En plus de protéger les habitants, ce chantier permettra d'adapter la ville aux conséquences du changement climatique.

Ce chantier, qui représente un investissement de 7,1M€, est prévu pour durer 3 ans et débutera en septembre 2023. Il sera mené par le Syndicat Mixte du Bassin Versant du Lez (SMBVL), présidé par Anthony Zilio, maire de Bollène, président de la communauté de Communes Rhône Lez Provence et conseiller départemental du canton de Bollène.

Le périmètre de la première phase de travaux

La première phase de travaux débutera en septembre 2023 et s'achèvera en mars 2024. Durant cette période, deux postes de travaux seront enclenchés et concerneront le lit de la rivière :

- Reconstruction de la digue rive droite, à l'aval du Pont de Chabrières. Cette reconstruction s'effectuera par tronçons d'une vingtaine de mètres chacun, depuis l'aval vers l'amont. Techniquement, il s'agit de décaper la digue côté rivière, de terrasser, de poser des gabions puis de remblayer à l'arrière des gabions avant de réaliser les finitions de surface.
- Sur le secteur de la « passe à poissons », les premiers travaux consisteront en une démolition/reconstruction, une réfection du seuil des Jardins puis la pose d'enrochements.

PCS: un outil d'alerte et d'information de la population

Les travaux de renforcement des digues consistent en une démolition puis une reconstruction. Durant cette phase, les digues sont donc fragilisées, ce qui accentue le risque en cas de fortes pluies. La ville de Bollène déclare s'organiser, notamment via le plan communal de sauvegarde (PCS), pour informer les riverains des travaux en cas de risque de crue. Les personnes menacées par une éventuelle montée des eaux seront alertées, prises en charge et évacuées vers la salle Georges Brassens et la salle de La Cigalière.

La ville invite les habitants de cette zone à se signaler auprès des services communaux en s'inscrivant dans le plan communal de sauvegarde.

J.R.



Bollène, Monteux, Courthézon : les maires vauclusiens à l'honneur aux assises des Petites Villes de France





Anthony Zilio, maire de Bollène vient d'être réélu au bureau de <u>l'Association des Petites Villes de France</u> (<u>APVF</u>). L'élection de l'élu vauclusien s'est déroulée à l'occasion des 25e assises de l'association qui se sont tenues à Millau dans l'Aveyron les 1^{er} et 2 juin derniers.

Deux autres maires du département ont aussi été mis à l'honneur : <u>Christian Gros</u>, maire de Monteux, a été réélu au conseil d'administration alors que <u>Nicolas Paget</u>, maire de Courthézon y fait son entrée.

1 200 communes adhérentes



Présidée par <u>Christophe Bouillon</u>, maire de Barentin en Seine-Maritime, l'APVF qui fédère depuis 1990 les petites villes de 2 500 à 25 000 habitants afin de promouvoir leur rôle spécifique dans l'aménagement du territoire, regroupe plus de 1 200 communes adhérentes.

Durant ces assises, les élus présents ont pu évoquer les enjeux actuels liés à l'avenir de leurs communes comme le financement de la transition écologique et énergétique, la désertification médicale, la mobilité, la ré-industrialisation et la revitalisation dans un contexte de sobriété foncière. Par ailleurs, un autre sujet majeur s'est invité à ce congrès : celui de la montée des violences que subissent les élus dans un contexte de crise démocratique.

Nombreux échanges entre élus

Dans ce cadre, les maires des petites villes ont pu aussi échanger avec Carole Delga, ancienne ministre, présidente du Conseil régional d'Occitanie, présidente de Régions de France, François Bayrou, ancien ministre, maire de Pau, haut-commissaire au plan et secrétaire général du Conseil national de la refondation et les ministres, Christophe Béchu, ministre de la Transition écologique et de la cohésion des territoires, Dominique Faure, ministre déléguée aux collectivités territoriales ainsi qu'Agnès Firmin-Le Bodo, ministre déléguée chargée de l'Organisation territoriale et des professions de santé.

L.G.

Bollène montre l'exemple!





Les habitants de la ville de Bollène étaient invités, il y a quelques jours à choisir un nouveau logo pour leur commune, via une consultation publique. Cette démarche est loin d'être anecdotique ou anodine. Elle fait la démonstration que partager le pouvoir c'est peut-être pas si compliqué que cela, et qu'il s'agit, aujourd'hui, d'une vraie nécessité démocratique.



Dans une période où l'on s'accorde à penser que les élus, une fois leur mandat en poche sont peu enclin à laisser la place à la contradiction ou partager leurs pouvoirs, beaucoup d'édiles font la démonstration inverse. Si à Bollène on consulte pour choisir un logo, on met aussi en place, comme dans d'autres villes, des budgets participatifs. Certes ils restent encore modestes, mais une dynamique est enclenchée et il sera difficile de faire machine arrière.

L'avantage de la méthode c'est qu'on ne pourra pas incriminer les élus sur le choix effectué!

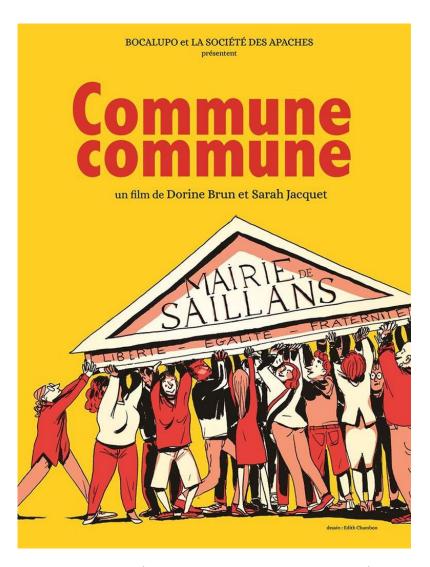
A Cavaillon, où l'on veut réaménager une place, aujourd'hui utilisée comme parking, on invite les habitants à s'exprimer et à se déterminer. Et ici, le choix proposé n'est pas anodin, puisqu'il s'agit de choisir au fond qu'elle place (c'est le cas de le dire) sera accordée à la voiture. Sujet, pour une commune, ô combien sensible. L'avantage de la méthode c'est qu'on ne pourra pas incriminer les élus sur le choix effectué! Mais, de là à considérer que le peuple pense forcément juste il y a un pas que la raison ne nous autorise pas à franchir. On tombe facilement dans le populisme et ses travers.

Durant tout le mandat plus de 50% de la population a directement été associé à au moins une décision

Un documentaire « *Commune commune* » réalisé en 2022, par <u>Dorine Brun</u> et <u>Sarah Jacquet</u>, retrace l'expérience conduite à Saillans dans la Drôme, un village de 1 300 habitants. L'équipe municipale composée de quelques habitants sans étiquette a été élue, en 2014, avec l'idée d'impliquer au maximum les citoyens dans les décisions communales. Des travaux de voirie, à l'éclairage public, en passant par les rythmes scolaires, l'accueil de migrants ou encore la complexe révision du Plan local d'urbanisme (PLU). Ca n'a pas toujours été simple mais durant tout le mandat plus de 50% de la population a directement été associée à au moins une décision. Un bilan plus que positif. Mais l'expérience de Saillans a malheureusement tourné court. L'équipe municipale n'a pas été renouvelée aux élections municipales de 2020. Elle a perdu la mairie de 18 voix. Cependant, l'expérience s'est poursuivie avec la création d'une coopérative citoyenne. Et la voie est maintenant tracée.



Ecrit par le 10 décembre 2025



La votation et la démocratie participative sont des démarches pas toujours faciles à mettre en place. Il faut sans doute encore de la pratique avant d'être généralisée et d'arriver au niveau de nos amis helvètes. C'est pourquoi il faut s'y mettre au plus vite. C'est en faisant qu'on apprend dit le dicton populaire.

Lire également : "Les Bollénois choisissent le nouveau logo de leur commune"



Les Bollénois choisissent le nouveau logo de leur commune





En 2020, la Ville de Bollène a fait le choix de s'inscrire dans une démarche de démocratie participative afin d'inclure davantage ses habitants avec un convention citoyenne, un conseil municipal des enfants, un budget participatif ou encore des concertations. Il était donc naturel pour la commune de faire appel aux Bollénois une fois de plus pour choisir le nouveau logo de la Ville.

Les Bollénois ont eu le choix parmi trois logos, et ont pu voter sur la <u>page Facebook de la Ville</u>, sur <u>son site internet</u>, par mail ou directement à la mairie. Ce nouveau logo devait traduire une identité visuelle forte, moderne et dynamique.



Ecrit par le 10 décembre 2025



Les trois choix qui s'offraient aux Bollénois. DR

Le nouveau logo

C'est finalement le logo n°2 qui a le plus plut aux habitants de la commune. Basé sur les éléments fondamentaux qui composent les armoiries de la Ville, c'est-à-dire la tour et les deux clés, le nouveau logo reprend également les deux fleuves qui traversent Bollène : le Rhône, à travers sa dérivation du canal Donzère-Mondragon, et le Lez. Le croisement des deux fleuves sous la tour évoque la position stratégique de la Ville, à la croisée de trois départements : le Vaucluse, la Drôme et l'Ardèche. Le choix du jaune et du bleu était évident puisque ce sont les couleurs traditionnelles de Bollène.

Le 'N' de Bollène est différent des autres lettres. Cette touche d'originalité illustre l'évolution et le dynamisme de la Ville. En empruntant des éléments traditionnels et historiques des armoiries et en les modernisant, le nouveau logo a pour objectif de perpétuer l'identité de la Ville et de constituer un trait d'union entre le passé historique l'avenir. La Ville précise que les armoiries demeurent toujours et que ce nouveau logo n'a pas vocation à les remplacer.



Ecrit par le 10 décembre 2025





L'ancien et le nouveau logo.

V.A.

Bollène dévoile les 6 projets retenus dans le cadre de son budget participatif



Ecrit par le 10 décembre 2025



Hier soir, mercredi 19 avril, la ville de Bollène a dévoilé les 6 projets retenus dans le cadre de son budget participatif 2022-2023.

La mise en place d'outils de démocratie participative était un engagement du Maire de Bollène et de son équipe. Cet engagement s'est concrétisé dès 2020 par la création de la convention citoyenne, qui réunit 33 Bollénois tirés au sort, la mise en place d'un conseil municipal des enfants, mais également le recours à des consultations sur plusieurs sujets qui touchent au quotidien. La dernière concertation en date a permis de choisir le nom de la crèche de la ville : « O comme 3 pommes ».

L'idée est de remettre le citoyen au cœur des préoccupations politiques de la ville afin de prendre les meilleures décisions pour l'avenir de la commune. C'est une démarche que la majorité municipale défend d'autant plus dans le contexte actuel, avec des citoyens qui sont attachés à l'idée de participer concrètement à la vie de leur commune.

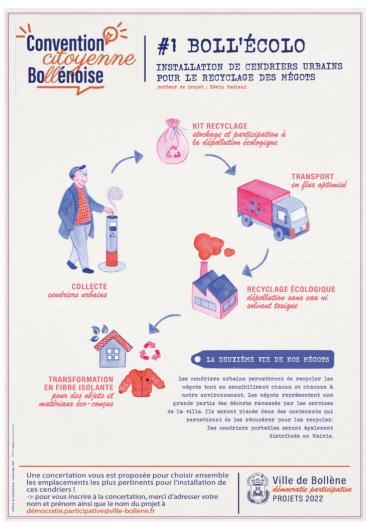
Ainsi, hier soir, mercredi 19 avril, la ville de Bollène a dévoilé les 6 projets retenus parmi les 9 proposés dans le cadre de son budget participatif 2022-2023, fixé à 150 000€. Cette première édition était ouverte à toutes les Bollénoises et à tous les Bollénois de plus 16 ans sans thématique imposée.

Projet 1 : installation de cendriers urbains pour le recyclage des mégots

Les mégots représentent une grande partie des déchets ramassés par les services de la ville. L'installation de ces cendriers permettra de recycler les mégots en fibres isolantes, qui seront ensuite



utilisées pour la fabrication d'objets et de matériaux éco-conçus.



Porteur de projet : Kévin Mediani

Projet 2 : installation de bornes d'entretien et de réparation de vélo

Bollène est au carrefour des voies cyclables, notamment de la Via Rhôna. L'objectif est de faciliter la réparation des vélos dans la ville et de soutenir les cyclistes et leur pratique. L'installation d'un abri à vélos est également prévue pour compléter le projet.



Ecrit par le 10 décembre 2025



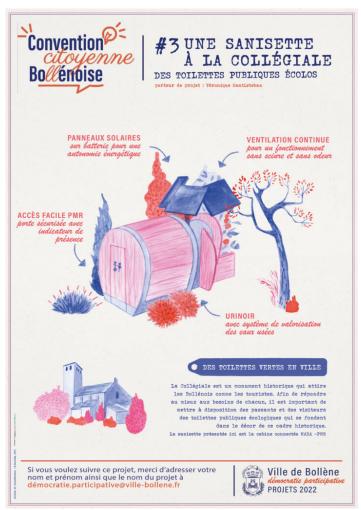
Porteur du projet : Najoud Jaddi

Projet 3 : des toilettes publiques écolos

Equipées de panneaux solaires sur batterie pour une autonomie énergétique, d'une ventilation continue pour un fonctionnement sans sciure et sans odeur et d'un urinoir avec système de valorisation des eaux usées, ces toilettes publiques écologiques se fondront dans le décor du cadre historique de la Collégiale.



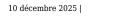
Ecrit par le 10 décembre 2025



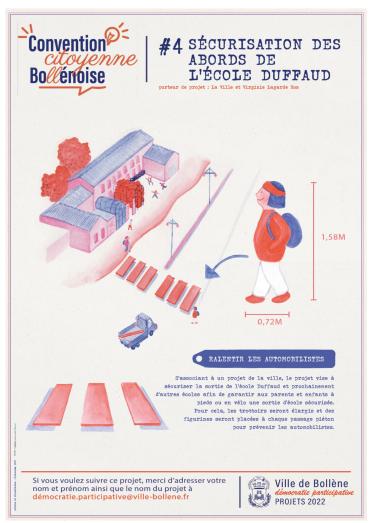
Porteur du projet : Véronique Santisteban

Projet 4 : sécurisation des abords de l'école Duffaud

Associé à un projet de la ville, le projet vise à sécuriser la sortie de l'école Duffaud (et d'autres écoles) avec la mise en place de trottoirs élargis et de figurines placées à chaque passage piéton pour prévenir les automobilistes et garantir aux parents et enfants une sortie d'école sécurisée.







Porteur du projet : la ville de Bollène et Virginie Lagarde Bos

Projet 5 : implantation d'un massif méditerranéen

Un massif méditerranéen sera conçu par un paysagiste spécialiste du changement climatique, pour sensibiliser à l'écologie. Après concertation avec les habitants, les services de la ville proposeront différents endroits d'implantation possibles.



Ecrit par le 10 décembre 2025



Porteur du projet : Eugénie Lefebvre-Haudubert

Projet 6 : jardin citoyen et partagé

Co-géré par la ville, petits et grand pourront se retrouver sur une parcelle de 170m2 aux jardins du Lez pour cultiver fleurs, fruits et légumes. Le budget participatif permettra de financer le matériel et les actions liées au développement de ce jardin.



Ecrit par le 10 décembre 2025



Porteur du projet : Sandrine Bourgue

Tricastin : le grand public appelé à se prononcer sur l'extension de l'usine GBII





d'Orano



La Commission nationale du débat public vient de lancer la concertation préalable au projet d'extension de l'usine d'enrichissement d'uranium GBII à Tricastin. A ce titre, le grand public est invité à se prononcer jusqu'au 9 avril prochain sur l'augmentation de la capacité de production du site industriel du groupe Orano afin de réduire la dépendance des centrales nucléaires occidentales aux combustibles provenant de Russie.

Ils sont trois : Isabelle Barthe, Etienne Ballan et Denis Cuvillier. C'est le trio que <u>la CNDP</u> (Commission nationale du débat public) a désigné pour mener à bien <u>la concertation préalable sur le projet d'extension de l'usine d'enrichissement d'uranium Gorges Besse 2 (GBII)</u> situé à Bollène dans la partie vauclusienne du site nucléaire de Tricastin.

C'est Orano qui, au titre de l'article L.121-12 du code de l'environnement, a sollicité la CNDP afin de mener cette démarche. Si un débat public avait déjà eu lieu en 2004, en amont de l'enquête publique de 2006, sur le projet de l'usine Georges Besse 2 mis en service à partir de 2011, cette concertation s'était faite sur la base d'une capacité de production annuelle de 7,5 millions d'UTS (Unité de travail de



Ecrit par le 10 décembre 2025

séparation), contre 11 millions d'UTS initialement prévues.

Aujourd'hui, Orano souhaite donc à nouveau atteindre ce volume maximal de production. Cependant, compte tenu des caractéristiques du projet et de l'ancienneté du débat public initial la CNDP a donc confirmé, en octobre dernier, qu'il serait nécessaire d'organiser une nouvelle concertation préalable.

« Ouvrir le débat au plus grand nombre ».

Etienne Ballan, garant de la concertation

Ce débat prévoit que « toute personne a le droit, dans les conditions et les limites définies par la loi, d'accéder aux informations relatives à l'environnement détenues par les autorités publiques et de participer à l'élaboration des décisions publiques ayant une incidence sur l'environnement », expliquent les 3 garants du débat nommés par la CNDP.

Pour cela, des rencontres de proximité, des réunions publiques, des visites du site, des réunions dédiées aux acteurs économiques, des forums et des tables-rondes auront lieux jusqu'au 9 avril. <u>Un site dédié</u> recense le détail de ces différents rendez-vous proposés notamment dans les communes de Pierrelatte, Montélimar, Bollène, Saint-Paul-Trois-Châteaux, Bourg-Saint-Andéol, Valence, Lyon et Orange. C'est d'ailleurs dans la cité des princes que se déroulera le 4 avril la réunion publique de synthèse de la concertation.

« Nous avons la volonté de permettre au grand public de participer à ce débat public en évoquant tous les sujets », insiste Etienne Ballan, garant de la concertation.



Ecrit par le 10 décembre 2025



De gauche à droite : Denis Cuvillier, garant de la CNDP, François Lurin, directeur du site Orano de Tricastin, Christophe Mei, chef de projet chez Orano, et Frédéric Bernasconi, directeur du programme au sein d'Orano..

La guerre en Ukraine a tout changé

A ce jour, l'usine GBII dispose déjà de 2 unités en fonctionnement permettant l'enrichissement d'uranium par un procédé de centrifugation intervenant dans la fabrication de combustible destiné aux centrales nucléaires. Le site, mis en service progressivement entre 2011 et 2016, est composé de 8 modules pour l'unité Sud et 6 modules pour l'unité Nord. L'uranium enrichi produit par l'usine, à usage exclusivement civil, permet d'alimenter l'équivalent de la consommation électrique annuelle de 90 millions de foyers. De quoi faire d'Orano (12%) l'un des quatre groupes à maîtriser cette technologie avec le russe Rosatom (43%), les anglo-germano-néerlandais d'Urenco (31%) et les Chinois de CNNC (13%), soit 99% de la production mondiale.

« Cette augmentation vise à contribuer à la souveraineté énergétique occidentale. »

Seulement, si cette production était suffisante jusqu'alors dans le marché mondial, la guerre en Ukraine a rebattu les cartes et les pays occidentaux se sont rendus compte de leur dépendance à la Russie. En effet, Rosatom est très présent sur le marché occidental. Les importations russes représentent en



moyenne aujourd'hui 30% des besoins occidentaux de production d'uranium enrichi dont 28% aux Etats-Unis et 31% en Europe.



A ce jour, le russe Rosatom dispose de 43% de la capacité d'enrichissement de l'uranium dans le monde. Ses importations représentent 30% des besoins occidentaux dont 28% aux Etats-Unis, et 31% en Europe. Une dépendance à laquelle les pays occidentaux veulent désormais mettre fin en raison de la guerre en Ukraine.

Pour mettre fin à cette dépendance énergétique, l'Europe et les Etats-Unis veulent reprendre la main sur ce marché sans pour faire autant appel à la Chine qui, de toute façon, exporte très peu pour se consacrer à son marché domestique.

L'usine GBII ne s'arrête jamais et tourne à plein régime

« Dans le contexte géopolitique actuel, cette augmentation vise à contribuer à la souveraineté énergétique occidentale, en se substituant à l'approvisionnement russe et à anticiper une situation de pénurie potentielle », explique François Lurin, directeur du site Orano-Tricastin.

Aujourd'hui, GBII tourne à plein régime, 24h sur 24 et 7 jours sur 7. Orano ne dispose donc plus d'une capacité de production supplémentaire. D'où la volonté du groupe hexagonal d'étendre son site actuel afin de disposer de quatre modules supplémentaires, identiques aux quatorze déjà existants, afin d'atteindre la capacité initiale prévue dans les années 2000.



Ecrit par le 10 décembre 2025



GBII tourne actuellement à plein régime, ne permettant plus de hausse de sa production.

Le projet n'est pas figé

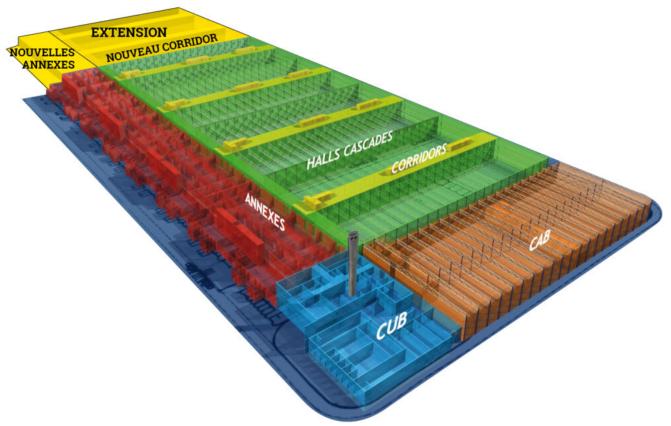
Pour autant, si Orano affiche sa volonté d'obtenir l'autorisation d'avoir la possibilité d'augmenter ses capacités de production, le groupe français attend également que ses éventuels clients se positionnent avant de lancer une éventuelle extension de GBII.

- « Nous avons des contacts, notamment avec des électriciens américains » reconnait François Lurin, directeur du site Orano à Tricastin, plutôt optimiste quant à leur finalisation.
- « Le projet n'est pas arrêté, poursuit le directeur. Il peut être dimensionné ou ajusté afin de correspondre aux recommandations de la CNDP. »

En effet, à l'issue de la concertation, le projet d'extension de GBII peut être suspendu, abandonné, ou poursuivi, avec des modifications éventuelles. S'il est poursuivi, le projet devra faire l'objet d'une demande de modification du Décret d'autorisation de création (Dac), soumise ensuite à enquête publique. Cette dernière devant être nourrie des échanges avec le public et des contributions recueillies lors de la concertation.



Ecrit par le 10 décembre 2025



En jaune, le projet d'extension de l'usine actuelle de GBII mise en service depuis 2011.

Un plan B aux Etats-Unis?

- « Les questions abordées concerne ainsi les déchets, la sécurité, avec la proximité de la centrale EDF, que se passera-t-il si le projet ne se réalise pas ?, faut-il le faire ici et sinon pourquoi ailleurs ?, détaille Etienne Ballan. Il s'agit d'un projet mondial où il faut éviter la confusion des sujets. »
- « Nous souhaitons étendre prioritairement le site déjà existant de GBII qui a été prévu pour cela, rappelle François Lurin. Cependant si le marché le nécessite et que nous n'obtenons pas l'autorisation de nous agrandir ici, nous pouvons éventuellement le faire aux Etats-Unis où nous avions déjà travaillé à l'implantation d'une usine de production de ce type. »

Cependant, pour Orano l'investissement, compris entre 1,3 et 1,7 milliards d'euros pour l'extension de GBII, sera très certainement supérieur car le site américain ne bénéficiera pas des synergies avec l'usine actuelle sur Tricastin.

« Les premières réactions, notamment celle du monde économique, sont assez favorable, complète Denis Cuvillier, garant de la concertation. A l'inverse, les associations environnementales mettent en avant l'opacité du projet ainsi que les éventuels dangers liés à la concentration sur Tricastin. Nous constatons également que le grand public affiche plutôt une grande méconnaissance du projet et que les attentes concernent surtout une information sur l'activité passée, présente et futur du site. »



Ecrit par le 10 décembre 2025



C'est sur ce terrain, où 3 000 plots antisismiques ont déjà injectés dans le sol en prévision d'un agrandissement qu'Orano souhaite réaliser son extension de 20 000m2. © Crespeau

Mise en service attendue mi-2028

Si le calendrier est respecté, les premiers coups de pioche sont attendus pour le 1^{er} septembre 2024. Près de 5 000 camions-toupies seront alors ensuite nécessaire pour acheminer le béton destiné à la construction de cette extension de 20 000m2 où 3 000 plots antisismiques ont déjà injectés dans le sol en prévision de cet agrandissement. Entre 400 et 600 personnes interviendront en moyenne quotidiennement sur ce chantier. Ils seront même jusqu'à 1 000 à travailler en période de pointe. Des travaux hors normes qui vont également nécessiter la pose de près de 200km de tuyaux et de câbles. L'ensemble devrait être mis en service mi-2028. L'extension devant ensuite atteindre sa pleine capacité de production courant 2030. Une cinquantaine de personnes supplémentaires devrait être nécessaire pour faire fonctionner les nouvelles centrifugeuses sur ce site employant 350 salariés actuellement.

<u>Participer ici à la concertation préalable sur le projet d'extension de l'usine d'enrichissement d'uranium GBII à Tricastin</u>



Egide affiche un chiffre d'affaires en hausse en 2022



Le groupe Egide, dont le siège se situe à Bollène, enregistre un chiffre d'affaires de 33,81 millions d'euros en 2022. Si les entreprises du groupe Santier et Egide USA ont connu des difficultés, Egide a tout de même su s'imposer en tant que leader sur le marché de l'imagerie thermique en Europe, en Asie, et au Moyen-Orient.

Au premier semestre de l'année 2022, le groupe bollénois Egide affichait un chiffre d'affaires 16,02 millions d'euros, ce qui était plus bas qu'un an auparavant mais plus haut que le second semestre de l'année 2021. Ainsi, le groupe a réalisé 17,79 millions d'euros de chiffre d'affaires au second semestre de 2022, ce qui comptabilise un total de 33,81 millions d'euros sur l'année. Un chiffre d'affaires en hausse de +4% par rapport à 2021, et ce, malgré une perte opérationnelle de près de 1,3 millions d'euros au premier semestre.

Egide SA a fait une bonne année en croissance de +8,9%, ce qui a confirmé sa position de leader sur le marché de l'imagerie thermique pour les secteurs de la défense et de la surveillance en Europe, en Asie, ainsi qu'au Moyen-Orient. Egide USA est en baisse de -16,9% par rapport à 2021, notamment à cause des retards de fabrication dus aux difficultés d'approvisionnement et de personnel. Ces difficultés ont également pesé sur Santier qui est en baisse de -3,1% par rapport à 2021.



Ecrit par le 10 décembre 2025

En 2023, comme toutes les entreprises, le groupe Egide va devoir faire face à la flambée des prix de l'énergie et des matières premières, ainsi qu'aux conséquence industrielles et sociales incertaines. Au vu de l'amélioration de l'activité au cours du second semestre de 2022, Egide est plutôt confiant quant à 2023, sachant que le carnet de commandes est à plus de 60% du budget 2023.

V.A.

La cheminée d'Aramon sera détruite en juin



Haute de près 260 mètres, la cheminée de l'ancienne Centrale de production thermique (CPT) d'EDF à Aramon devrait être détruite en juin prochain selon <u>une information</u> de nos confrères de Midi libre. Construit à partir de 1974, puis mis en service en 1977, le site de production d'électricité d'une capacité de production de 1 400 Mégawatts avait été définitivement mis à l'arrêt le 1^{er} avril 2016.

La centrale devait fonctionner jusqu'en 2023

Cette fermeture avait été préconisée par la DPIT (Direction de l'ingénierie de production thermique) du



Ecrit par le 10 décembre 2025

comité exécutif du groupe EDF dans le cadre projet de loi de transition énergétique. A l'époque, on avait estimé son fonctionnement au fioul trop polluant. Initialement, cette centrale devrait pourtant être opérationnelle jusqu'en 2023. C'est d'ailleurs pour cela que l'infrastructure avait fait l'objet d'importants travaux en 2008 (70M€) et 2009 (30M€) pour remettre à niveaux les tranches 1 et 2, qui suite à ces chantiers, avaient réduit de 40% les émissions de dioxyde de souffre et de 10% celle des poussières.

Destinée à sécuriser l'approvisionnement électrique français, la CPT d'Aramon avait pour vocation à être peu utilisé. Son rôle étant de produire rapidement de l'énergie, avec une mise en route en moins de 6 heures, afin de répondre efficacement aux variations du réseau, notamment lors des pics de consommation.

La centrale a vu son rôle se renforcer à partir de l'hiver 2006 ainsi que lors des périodes estivales, où bon nombre de centrales nucléaires étaient à l'arrêt pour cause d'inspection. La généralisation de l'usage de la climatisation durant ces périodes avait également entrainé de plus en plus de pics de demande en énergie. D'une trentaine d'heures de fonctionnement par an au milieu des années 2000, la centrale gardoise est ainsi monté jusqu'à près de 90h durant ses dernière années de fonctionnement.



Ecrit par le 10 décembre 2025



Construite entre 1974 et 1977, la cheminée de la centrale d'Aramon culmine à 252 mètres de hauteur. A l'époque, elle fût la plus haute cheminée de France jusqu'à la mise en service de celle de Gardanne (297 mètres) en 1984.

Un super groupe électrogène

A l'époque, cette mise à l'arrêt avait alors posé la question de la sécurisation de l'alimentation du réseau électrique en cas d'incident sur un site de production où lors de l'arrêt d'urgence d'une centrale nucléaire. EDF, alors sous la pression de l'ouverture à la concurrence du marché de l'énergie voulue par l'Union européenne, avait alors décidé de privilégier une production à flux de plus en plus tendu, tout en faisant l'économie d'un site employant directement 130 personnes (+450 emplois induits) dont le coût annuel de fonctionnement était de l'ordre de 30M€.

L'impact du conflit en Ukraine sur la fourniture d'électricité donne aujourd'hui un éclairage nouveau sur les conséquences de cette fermeture rappelant qu'il est désormais difficile de se passer de ce super groupe électrogène dont la capacité de production représentait 40% de celle de la centrale nucléaire de



Tricastin qui, elle-même, représente 6% de la capacité de production d'électricité en France.

Disparition du plusieurs symboles industriels

Si la destruction de la cheminée était déjà actée de nombreuses voix s'était élevé contre la démolition de ce symbole de l'industrie du Gard rhodanien servant même de point de repère à la navigation aérienne. Le détail des modalités de l'opération n'est pas encore connu mais la destruction devrait affecter la circulation fluviale, routière, aérienne ainsi que les riverains.



Autre symbole industriel local, les deux tours aéroréfrigérantes du site nucléaire industriel de Tricastin vont aussi disparaître du paysage à partir de 2024.

Cette annonce vient en écho de <u>la confirmation de la destruction des deux tours aéroréfrigérantes du site nucléaire industriel de Tricastin</u>. Situé entre Bollène, Saint-Paul-Trois-Châteaux et Pierrelatte, ces deux tours de refroidissement hautes de 123 mètres ont vu le jour en 1979 lors de la création d'Eurodif, l'usine d'enrichissement d'uranium arrêté définitivement en mai 2012. Depuis, cette dernière a été remplacée par l'usine Georges-Besse 2 (GB II) dont le fonctionnement demande 98% d'énergie en moins.

Servant à évacuer la vapeur d'eau, les tours ont donc été mises à l'arrêt il y a un peu plus de 10 ans désormais. Dès lors, leur sort était scellé. En effet, à partir du moment où il n'y a plus d'humidité, le béton des tours sèche peu à peu avec le risque qu'il s'effrite lentement.

La démolition des tours va débuter en 2024 pour s'étaler jusqu'en 2028. Contrairement à la cheminée



Ecrit par le 10 décembre 2025

d'Aramon, c'est la solution du 'grignotage' (ndlr : déconstruire le bâtiment du haut vers le bas) qui devrait être retenue afin de venir à bout des 25 000 tonnes de béton des deux édifices à cheval sur la frontière entre le Vaucluse et la Drôme.